

M1- APPORTS THÉORIQUES

Informations générales :

Ce module permettra de disposer d'un bagage théorique lié aux questions de l'initiation musicale. Organisé autour des objets (concepts-clés), des sujets (élèves), des moyens (approches pédagogiques), les cours permettront d'approcher des concepts tels que sensibilisation, début, initiation... mais aussi la place de l'imaginaire, du jeu, des codes, du rôle du collectif, des formes et des organisations des activités. Ils seront également une opportunité de faire le constat d'une grande diversité des publics concernés (de leurs spécificités en termes de développement et/ou de besoins). Enfin, ce module permettra d'aborder différentes approches pédagogiques comme Orff, Willems, Dalcroze, Kodaly.

Complémentaire à cela, il abordera quelques notions

L'approche pédagogique utilisée dans ce module permettra aux participants d'intégrer ces différents éléments à partir de leur propre base de connaissances afin d'enrichir leurs conceptions, de diversifier leur pratique et de se doter d'outils d'analyse de leur propre activité.

Informations pratiques :

25 heures de cours

50 heures de travail personnel

Enseignant :

Pierre-François Coen

Enseignant-e-s invité-e-s ponctuellement pour des thématiques spécifiques

Avec des apports de différents intervenants, spécialiste des pédagogies Orff, Willems, Dalcroze, Kodaly

M2 – OUTILS MÉTHODOLOGIQUES ET CRÉATIVITÉ

Informations générales :

Ce module est conçu comme un terrain d'entraînement pratique aux métiers de l'initiation musicale. Il a pour but la constitution d'un bagage didactique de type « boîte à outils ». L'apprentissage se focalisera sur deux tranches d'âges ciblées (1-4 ans et 4-7 ans), bien que les principes et démarches pédagogiques enseignés puissent être utilisés dans de nombreux contextes.

L'objectif second de ce module est le développement de sa propre identité de pédagogue de la musique.

Au semestre 1, l'enseignement se concentre sur la tranche d'âge des 4 à 7 ans. Elle aborde notamment les thématiques : spécificités en fonction des âges, gestion de groupe, travailler la matière « musique » (chant - voix, rythme, audition, culture musicale, pratique sur instruments, développement de la créativité, conception de supports, apprentissage théorique...), conception d'un spectacle, etc...

Au semestre 2, l'enseignement se concentre sur la tranche d'âge des 1 à 4 ans. Elle aborde notamment les thématiques : encouragement de la participation culturelle « petite enfance » dans le contexte actuel, spécificités en fonction des âges, l'accueil d'un binôme adulte-enfant, le répertoire spécifique, quels outils/instruments et pour qui ?, construire un programme de cours « petite enfance », gestion de groupe, etc...

En fin de semestre 2, seront abordées les questions d'application des outils appris dans ce module dans d'autres contextes professionnels, de réflexion sur l'enseignement de l'initiation musicale de demain.

Informations pratiques :

50 heures d'enseignement répartis sur les semestres 1 et 2
70 heures de travail personnel

Enseignante :

Violaine Contreras de Haro

Enseignant-e-s invité-e-s ponctuellement pour des thématiques spécifiques

M3 – STAGE PRATIQUE

Informations générales :

Aux semestres 2 et 3, l'étudiant effectue 20h de stage pratique sur le terrain auprès d'un maître de stage et dans des classes d'initiation musicale.

Informations pratiques :

20 heures de stage
80 heures de travail personnel
Modalités (lieux, dates) à définir avec chaque étudiant.

M4 – PERSONNALISATION DE LA FORMATION

Informations générales :

Dix-huit heures de formation sur des thèmes proches de la pédagogie musicale sont laissées au choix de l'étudiant. Ce dernier pourra participer dans un délai de 3 semestres après la fin du CAS à des formations données dans le cadre de l'IRPM.

Possibilité de valider des formations continues effectuées précédemment.

Informations pratiques :

18 heures de cours
18 heures de travail personnel

M5 – TRAVAIL DE CERTIFICAT

Informations générales :

Sur la base de leur journal de bord électronique tenu durant toute la formation, ou concernant une thématique spécifique, l'étudiant effectue un travail écrit. Ce dernier viendra valider les apprentissages reçus durant la formation ou se focalisera sur un sujet plus précis.

Informations pratiques :

8 heures de cours
60 heures de travail personnel